

## BENOIT HAMON

MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, CHARGE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DE LA CONSOMMATION

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 20 septembre 2012 N° 122

Benoît HAMON, ministre délégué en charge de l'Economie sociale et solidaire et de la Consommation a reçu de Pierre DUQUESNE le rapport sur la réforme de l'épargne réglementée

Pierre DUQUESNE a remis aujourd'hui à Benoît HAMON son rapport sur la réforme de l'épargne réglementée.

La mission pilotée par Pierre DUQUESNE a engagé une réflexion d'ensemble sur l'épargne réglementée, pour accompagner le relèvement des plafonds du livret A et du livret de développement durable (LDD).

Dans son rapport, la mission rappelle le dynamisme de l'Economie sociale et solidaire qui représente aujourd'hui 10% du PIB et près de 10% des emplois en France, le plus souvent non délocalisables.

Il souligne que ce secteur de l'économie est aujourd'hui principalement financé par l'épargne solidaire et que les fonds de l'épargne réglementée ne lui sont pas aujourd'hui destinés.

Le rapport prône donc un élargissement de l'obligation législative d'orientation de l'épargne réglementée, en particulier en faveur de l'Economie sociale et solidaire, au vu des besoins de financement du secteur et du potentiel d'emploi qu'il recèle. Il recommande aussi une adaptation des dispositifs publics de financement, tels qu'ils seront notamment proposés par la future Banque publique d'investissement (BPI), aux spécificités économiques des acteurs de l'Economie sociale et solidaire.

Enfin, Benoît HAMON a rappelé –en lien avec Pierre MOSCOVICI– que le Gouvernement s'appuiera utilement sur ce rapport pour mener à bien une réforme de l'épargne réglementée dans la perspective de la mise en place de la BPI.

## Contact presse:

Anne-Sophie de Faucigny - conseillère auprès du Ministre chargée des relations avec la presse (01.53.18.41.04)

anne-sophie.de-faucigny@cabinets.finances.gouv.fr

